

Base aérienne 217

Brétigny sur Orge

★ COLONEL
FÉLIX BRUNET

Livret d'accueil



Vous arrivez sur la Base aérienne 217 “Colonel Félix Brunet”.

Je vous souhaite la bienvenue sur la base aérienne de Brétigny qui, vous le savez, doit fermer en 2012.

D’ici là, la mission reste exigeante et revêt les aspects suivants :

- offrir aux unités le soutien nécessaire dans le respect de la sécurité et de la réglementation,
- réaliser le transfert des unités vers un nouveau site ou un nouveau type de support,
- étudier les conditions et les modalités de fermeture de la base,
- accompagner le personnel vers une nouvelle affectation.

Ce livret d'accueil a pour objectif de favoriser votre intégration personnelle et professionnelle et de vous apporter les informations utiles à la connaissance du site et de ses services. Enfin, j'attire votre attention sur l'aide que la section condition du personnel peut vous apporter dans vos démarches, au poste 27315.



**Le colonel Olivier Fabre
Commandant de la Base aérienne 217**

La Base Aérienne

Nom de baptême	p.4-5
Un ancrage sur quatre communes	p.6
Une base à vocation interarmée	p.7
L'INRA	p.8
Historique de l'emprise défense	p.9-10
Drapeau	p.11
Insigne	p.12
Les unités et leurs missions	p.13-22
Plans de la base	p.23-27

La vie sur la base

Hébergement	p.28-30
Restauration	p.31-32
Lignes de bus	p.33-34

Structures sociales et sports

L'action sociale	
Le service social	p.35
Le comité social	p.35
La sécurité sociale et la mutuelle de l'armée de l'air	p.35
Le BRR et l'officier conseil	p.36
Les présidents de catégories	p.37
Les aumôneries	p.38
Le CFM Air	p.38

L'action culturelle, sportive et artistique	
Le service des sports	p.39
CSAH	p.39

La prévention sur la base

p.40-43

Numéros et adresses utiles

p.44-46

Renseignements pratiques

p.47-52



Le 05 février 1980, la Base aérienne 217 reçoit son nom de tradition " Colonel Félix Brunet ", brillante figure de l'armée de l'air, le colonel Brunet est considéré comme le précurseur de l'utilisation des hélicoptères au combat.

Le colonel Félix Brunet est entré dans l'armée de l'air, en 1932, comme mécanicien.

Admis à l'École de l'Air de Versailles, il en sort Sous-Lieutenant pilote et observateur, en septembre 1938.

Au cours de la campagne 1939-1940, il sert à la 35^{ème} escadre aérienne puis, en juin 1940, il rejoint l'Afrique-Orientale française via l'Afrique du Nord.

A partir de novembre 1942, il se bat dans les Forces aériennes de la France Libre, d'abord au sein du groupe La Fayette stationné en Tunisie, puis au sein du groupe de chasse Corse, où il remporte quatre victoires.

La campagne de France est à peine terminée, qu'il part pour l'Indochine où il restera neuf ans.

En 1951, à 38 ans, il reçoit le

commandement de la Base aérienne de Cat-Bi à Haïphong.

En 1954, il rejoint l'Afrique du Nord pour prendre le commandement de la Base aérienne Sidi Ahmed, à Bizerte. Devenu pilote d'avion à réaction, il continue de se passionner pour l'emploi des matériels de guerre qui lui sont confiés. Promu colonel à 43 ans, il effectue un stage de transformation sur hélicoptère, et prend le commandement de l'escadre n°2, basée à Oran.



A la fin de 1958, il quitte à regret son unité, devenue unité d'élite, grâce à son dynamisme et à son génie de la guérilla.



Après avoir suivi les cours de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale, il revient sur sa demande en Algérie, pour tenir le poste de Commandant Air Directeur de Colomb-Béchar.

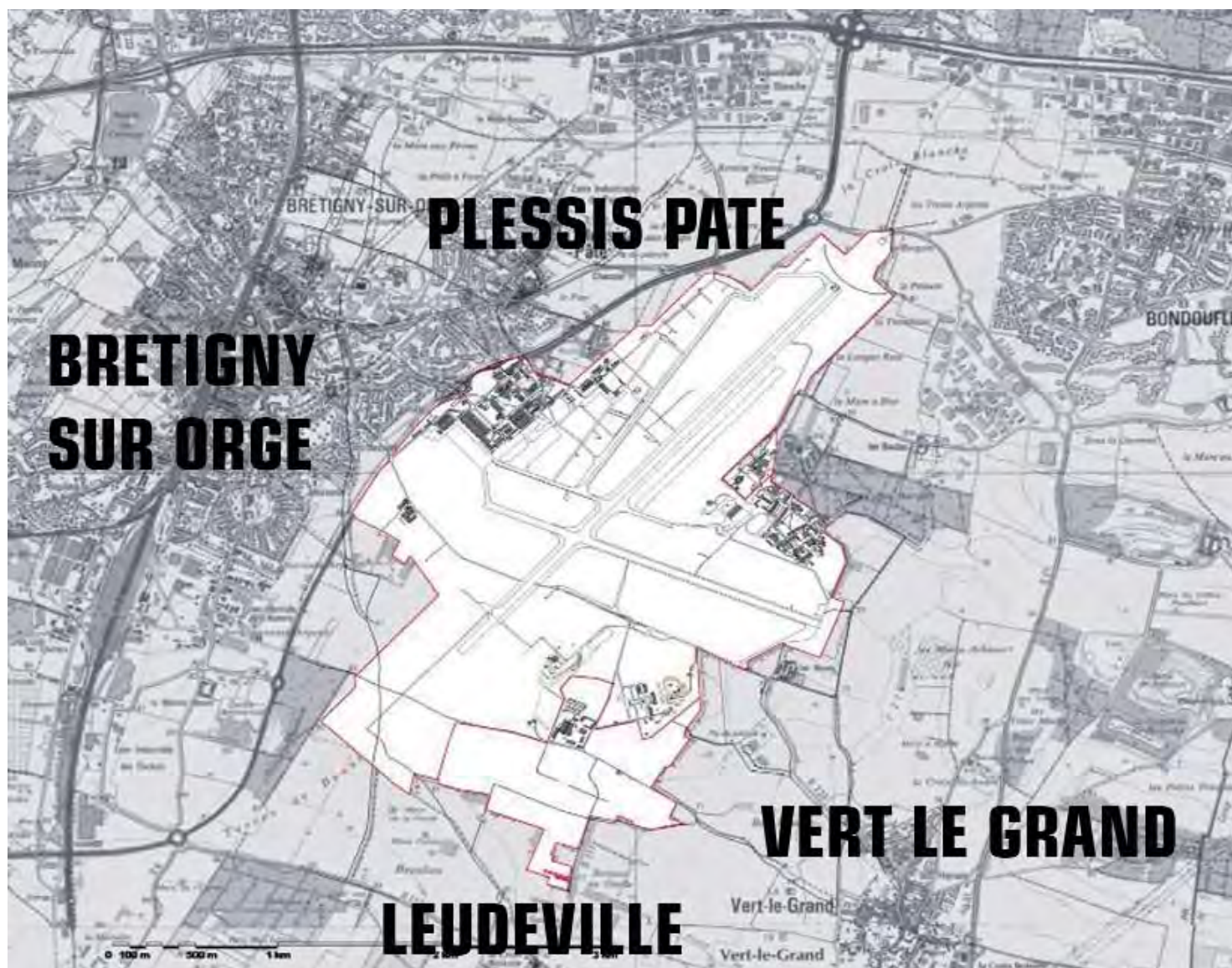
Le 5 décembre 1959, entre deux vols, il succombe victime d'une grave affection cardiaque.

Le 7 décembre, un avion militaire ramène sa dépouille qui sera inhumée cinq jours plus tard, à Quiberon.

Le Colonel Félix Brunet, Grand officier de la légion d'honneur, titulaire de la croix de Guerre 1939-1945, de la croix de Guerre T.O.E, de la croix de la valeur militaire et de nombreuses décorations françaises et étrangères, a été cité vingt-six-fois et blessé quatre fois. Comptant plus de 10 000 heures de vol, il en a effectué près de 4000 en 2000 missions de guerre.

Homme exceptionnel, baroudeur ardent et généreux, tel le fut le Colonel Félix Brunet qui a pris place parmi les plus grands noms des Ailes françaises.





La base aérienne est située au sud de la région parisienne, à 40km de la capitale, au coeur du département de l'Essonne, à 7kms d'Evry, siège de la préfecture. Elle s'étend sur un territoire de 767 Ha, disposé sur quatre communes: BREITIGNY SUR ORGE, LEUDEVILLE, LE PLESSIS PATE, et VERT LE GRAND. Elle est à la croisée des

grands axes de circulation.

la plate-forme de Brétigny est parfaitement desservie par des axes routiers importants : autoroutes A6 et A10, RN104 « La Francilienne » et les lignes C (gare de Brétigny à 2 Kms de la BA 217) et D (gare d'Evry à 7 kms de la BA 217) du RER.

La BA 217 se compose d'un ensemble humain très varié, où le taux de féminisation y est relativement important. En effet, sur un effectif total de 2250 personnes, 25% sont des femmes. Par ailleurs, toutes les composantes civiles et militaires sont représentées:

AIR: 1431

TERRE: 46

MER: 223

GENDARMERIE: 49

DIVISION GENERALE DE L'ARMEMENT: 14

SERVICE DE SANTE DES ARMEES: 53

CIVILS: 426 dont 350 civils de la Défense.



Les cultures de l' INRA (Institut National de Recherche Agronomique) représentent 489ha sur 760ha de terrain Défense. Ces cultures permettent d'assurer le bon fonctionnement de la ferme de Bressonvilliers, situé sur le terrain Défense.

L'INRA, en collaboration avec le pôle de recherche humain de l'Imassa, travaille actuellement sur deux projets:

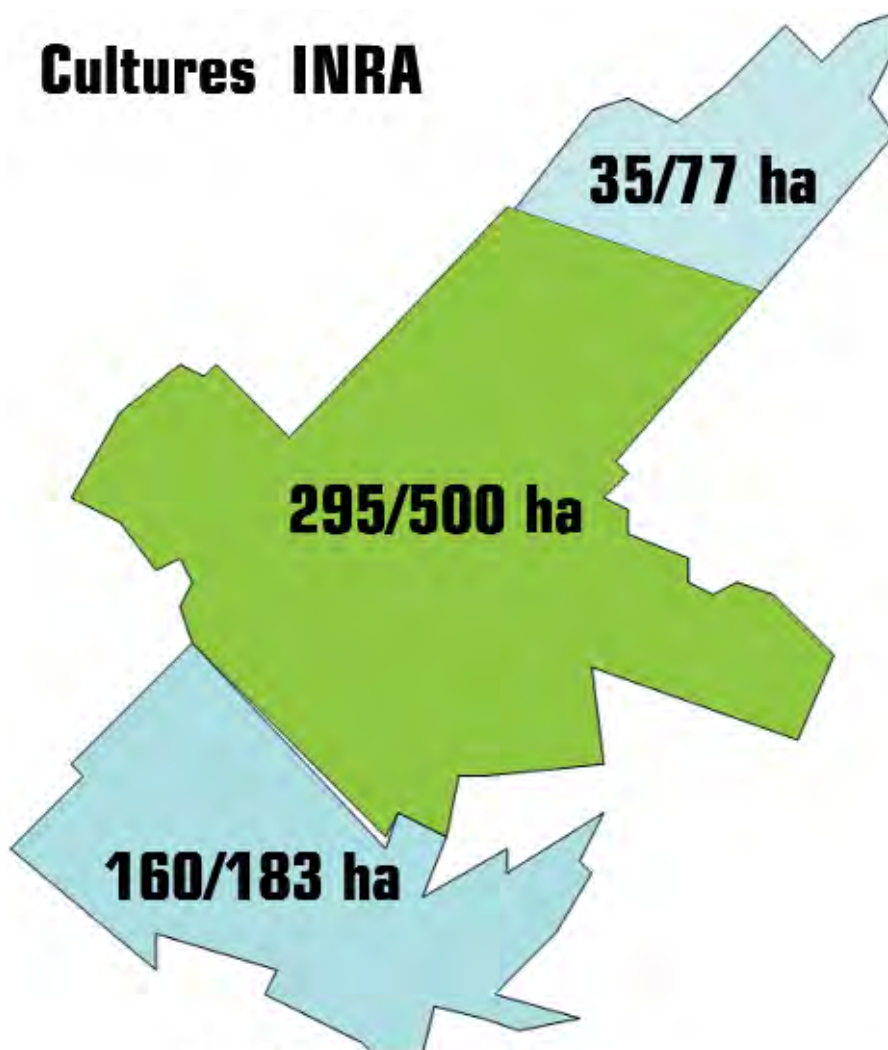
- la création d'un «physiopôle»,

regroupant l'activité de plusieurs sites dispersés, et centré sur la recherche génétique fondamentale et finalisée

- l'application grandeur nature d'un méthaniseur produisant de l'énergie en valorisant les déjections de 1600 animaux, ou projet « biomasse-énergie ».

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une politique de développement durable, conformément aux accords de Grenelle.

Cultures INRA



Actuellement
489 ha /760 ha terrain Défense

- 1938** Création par l'aviation militaire d'un parc aérien à Brétigny sur Orge.
- 1945** A l'issue de la présence Allemande, implantation du CEV sur l'aérodrome de Brétigny sur Orge.
- 1962** Installation du CNES sur le site. Création en 1966 du CSB.
- 1964** Eurocontrol rejoint l'emprise Défense.
- 1976** Création par l'armée de l'air de la Base aérienne 217 à partir des installations laissées vacantes par le CNES.
- 2000** Implantation de SYDEREC.



2004

Le CEV (Centre d'essai en Vol) cesse son activité.

2005

La Base aérienne 217 se voit confier par le Ministre de la Défense, la responsabilité d'occupant sur l'ensemble du site, suite à la restructuration des centres d'Essais en Vol du ministère de la Défense décidée en 1999.

2005

Etat-Major Projectable Européen (EMPE) créé à l'issue du sommet européen de Feira en 2001.

2005

Création de la Cellule de création d'œuvres artistiques au profit du Chef d'Etat-major de l'armée de l'air (CréArt).

2005

Arrivée de Optimisation du Réapprovisionnement des Rechanges des Matériels Aéronautiques (ORRMA).

2007

Le courrier ministériel n°14 938/MINDEF du 19 octobre 2007 à l'intention du CEMAA prononce la fermeture définitive de la piste.

2008

Annonce de la fermeture base.



Le 07 septembre 1978, lors d'une prise d'armes, la base se voit remettre la garde du drapeau de la 62^{ème} Escadre de Transport (ET).

Cette escadre, créée en 1946 en Afrique du Nord (AFN) était composée des groupes de transport 1/62 "Algérie" et 2/62 "Franche Comté" avant d'être dissoute en 1949.

En 1961, une 62^{ème} escadre de transport est à nouveau créée en AFN, composée des ET 1/62 "Algérie" et 3/62 "Sahara". De 1963 à 1978, cette escadre a été composée de l'ET 1/62 "Vercors" (ex-Algérie) et 1/62 "Anjou".

Elle est dissoute à Reims le 1^{er} juillet 1978.

Le drapeau est conservé dans le bureau du commandant de la Base aérienne 217.



La garde au drapeau



L'insigne de la Base aérienne 217 de Brétigny a été homologué sous le numéro A 1127 le 3 avril 1978.

" Ailes stylisées d'argent en forme de V sur champ d'azur. En chef, écusson aux armes du département de l'Essonne à dextre et sénestre de deux épis de blé d'or. En pointe, étoile du personnel navigant ".

En l'absence de filiation évidente, la base se trouvant constituée d'unités à vocations différentes, c'est essentiellement sur des critères géographiques (situation, environnement) avec vocation de sa mission de support et

de soutien que repose la symbolique de l'insigne.

Sur fond bleu pâle, les armes de l'Essonne, département de stationnement de la Base aérienne 217.

Le V de l'insigne représente les ailes de l'Armée de l'Air et la vallée de l'Orge symbolisée également par les épis. Ces épis symbolisent aussi la nourriture, donc la mission de support et de soutien de toute la base pour les unités qui y sont stationnées.



Place d'armes

La Base aérienne 217 se caractérise par la variété de ses missions et la diversité de ses unités, dont certaines, bien que situées hors emprise, lui sont rattachées (pôles de circulation aérienne d'Athis Mons, Bureau Air Information de Dammarie Lès Lys, personnels Air au CSND de Fontainebleau, GAMA et CRHF à Etampes, sites de Corquilleroy et Puiset le Marais).

La Base aérienne 217 est un centre d'activités où travaillent près de 2200 personnes.

Les unités " Air " ou à vocation interarmées rattachées à l'Armée de l'air sont rassemblées autour de pôles de compétences :

Pôle logistique

CT/SSAM - SIMMAD - INEO-ORRMA

Pôle télécommunication

SYDEREC - CRHF - CIRISI

Pôle circulation aérienne

DMC - CDPGE

Pôle informatique

CSIA

Pôle facteur humain

**CERP'AIR - CSPA - BEAD air
IRBA - RESEDA - LAMAS**

Les autres unités

CGA - BGA - CréArt

Pôle logistique



SIMMAD : La Structure Intégrée de Maintien en condition opérationnelle des Matériels Aéronautiques de la Défense a pour mission d'assurer la meilleure disponibilité des aéronefs du ministère de la Défense et d'en maîtriser les coûts.

Responsable du management global du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques, cette structure intégrée (armées-gendarmerie-délégation générale pour l'armement) fédère toutes les fonctions qui y concourent.



ORRMA : Optimisation du Réapprovisionnement des Rechanges des Matériels Aéronautiques.



CT/SSAM : Le Centre Technique conçoit et étudie des matériels dans les domaines de l'équipement du personnel, ainsi que des ensembles de restauration collective. La Structure Spécialisée d'Achat et de Mandatement passe les marchés de soutien de l'homme (habillement, projection, ensembles de restauration collective).

Bâtiment Garros



Laboratoire du CT

Pôle télécommunication



SYDEREC : Le SYstème de DErnier RECours met en œuvre le support des communications essentielles des Forces aériennes stratégiques.



Bâtiment Coutelle



CRHF : Le centre Radio hautes Fréquences assure les liaisons radio HF au profit des Armées.



Vue aérienne du CRHF



CIRISI : Depuis le 1er Janvier 2009 - CIRISI (Centre Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Système d'information), issu de la scission DIRISI/CSFA. Le CIRISI 4J.217 pert les ateliers NTI2 du SCOA (Météo - Système de Génération et de Distribution Horaire) qui prennent l'appellation ESICAéro 1J.217 sous commandement du CSFA.

Il a pour mission d'assurer le suivi et la maintenance des systèmes d'information et de communication des formations des armées de sa zone de responsabilité.



Bâtiment Ferrié

Pôle circulation aérienne



CDPGE : Le 1^{er} septembre 2007, le Centre Défense de programmation et de gestion de l'espace a remplacé la Cellule inter-défense de programmation (CIPROG) et la Cellule nationale de gestion de l'espace aérien (CNGE). Cette nouvelle unité, implantée sur le site d'Athis Mons, reprend toutes les missions confiées précédemment aux deux cellules. Le CDPGE est chargé d'établir le plan d'occupation des espaces aériens au profit de tous les usagers de la Défense, et d'améliorer la fluidité du trafic civil tout en préservant l'activité Défense.



DMC : Le Détachement Militaire de Coordination assure la coordination des deux types de circulation aérienne (militaire et générale).



Pôle informatique



CSIA : Le Centre des Systèmes d'Information Air assure au profit de l'armée de l'air : l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets informatiques, le développement de logiciels spécifiques, l'hébergement des applications sur les trois réseaux (Internet, Intradef, Intraced) et l'organisation de stages informatiques. Il récolte, transforme, stocke et redistribue les informations.

Bâtiment Gal. Valin



Salle serveurs

Pôle facteur humain



CERP'AIR : Le Centre d'Etudes et de Recherches Psychologique Air participe à trois missions : la sélection du personnel navigant et non navigant, l'étude et la recherche en matière psychologique et psychopédagogique, la formation à la communication et au commandement. Le champs d'activités s'étend néanmoins à des organismes externes à l'armée de l'air.



CSPA : Héritier du Centre de Sélection de l'Armée de l'Air (CSAA) et du Bureau de Pré-orientation Air (BPA), le Centre de Sélection et de Pré-orientation Air (CSPA) est la dernière unité créée sur le site de la base aérienne 217 en septembre 2008. Ses missions: organiser et mettre en oeuvre des méthodes d'évaluation complexes pour les candidats pilotes et navigateurs.

Mettre en oeuvre l'évaluation approfondie des candidats sous-officiers de l'armée de l'air pour le grand quart nord-est de la France.

Evaluer les candidats à l'école de l'Air, les infirmiers de l'armée de l'air, les agents de sécurité cabine,...

Effectuer des missions en opérations extérieures.





BEAD air : Le Bureau Enquêtes Accidents Défense air a pour mission d'assurer la conduite des enquêtes techniques relatives aux accidents ou incidents aériens survenus aux aéronefs d'Etat, dans le but d'améliorer la prévention des futurs accidents ou incidents. Le BEAD-air, organisme indépendant composé de 25 personnels civils et militaires, accomplit sa mission au profit du ministère de la Défense, du ministère de l'Intérieur et du ministère des Finances. Son champ d'application s'étend sur un parc de près de 1900 aéronefs dont 690 hélicoptères.



Bâtiment Bachelot/Johary



RESEDA : Le laboratoire de REStitution des Enregistreurs de Données d'Accidents exploite les " boîtes noires " des aéronefs militaires et civils.



Boîtes noires





IRBA : L'IRBA est l'Institut de recherche biomédicale des armées. Les chercheurs du Service de santé des armées y développent des programmes qui répondent à une mission duale, au service des forces et de la nation. Ces recherches concernent le soutien sanitaire en opération, ainsi que la prévention, la protection et les soins à apporter aux combattants.

L'IRBA sera, à terme en 2013 l'établissement unique de recherche du service de santé des armées (environ 500 personnes) après le regroupement des 3 antennes à Brétigny sur Orge (antenne de la Tronche- CRSSA, antenne de Marseille-IMTSSA, antenne de Toulon-IMNSSA).

Ses objectifs : améliorer la prise en charge et le traitement des malades et blessés lors de conflits armés, protéger et prévenir le militaire des menaces liés à son environnement d'évolution.

Ses activités reposent sur trois piliers que constituent :

- la recherche avec trois pôles de compétence
 - les risques NRBC (prévenir, diagnostiquer, traiter),
 - les facteurs humains (adaptation, prévention des accidents et protection des maladies réactionnelles tant au niveau des environnements opérationnels que de l'adaptation aux systèmes opérationnels),
 - la recherche médicale opérationnelle (protection des militaires sur les théâtres d'opération, prise en charge et réparation des lésions),

-l'expertise dans l'évaluation des programmes d'entraînement physique du combattant et dans la gestion des situations exceptionnelles qui engagent la sécurité des populations civiles (risque NRBC,...).

-la formation des chercheurs du Service de santé des armées contribuant à un large éventail de formation (NRBC, maladies tropicales, médecine aéronautique,...) destinées aux personnels du Service de santé des armées, de la défense, aux acteurs de la santé, de la sécurité civile, et aux chercheurs étrangers dans le cadre de coopération.



LAMAS : Le Laboratoire de Médecine AéroSpatiale procède à des essais et qualifications de matériels de protection physiologique.



Centrifugeuse "charmes"

Les autres unités



BGA : La Brigade de Gendarmerie de l'Air assure des missions de sûreté et de protection au profit de la BA 217.



CGA : La Compagnie de Gendarmerie de l'Air est responsable de l'exécution du service des brigades de gendarmerie de l'air de la région Ile-de-France.

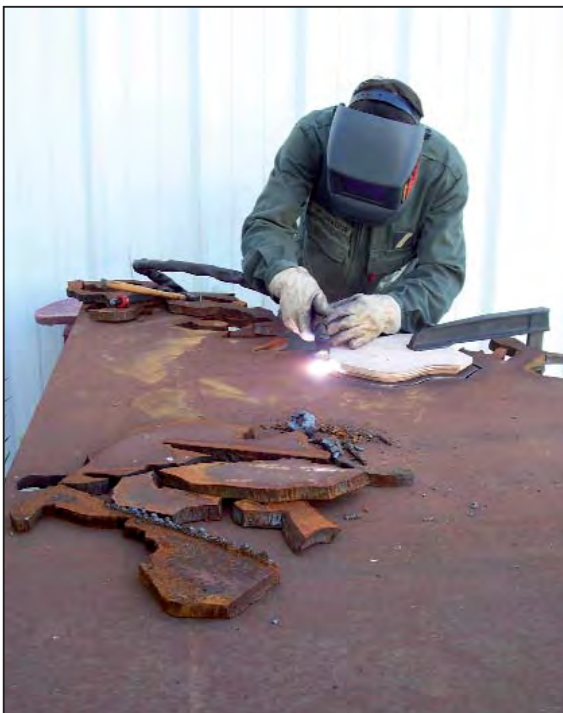
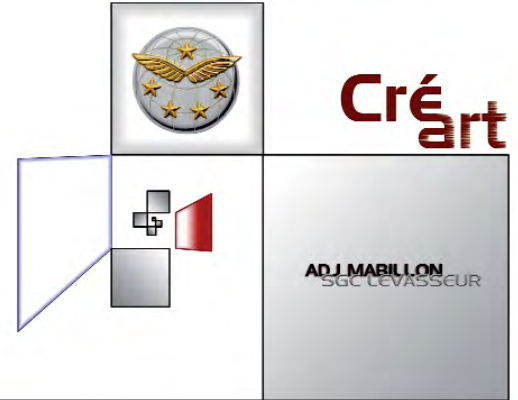




CréArt : La Cellule de création d'œuvres artistiques réalise des œuvres d'art au profit du Chef d'Etat-Major de l'armée de l'air.

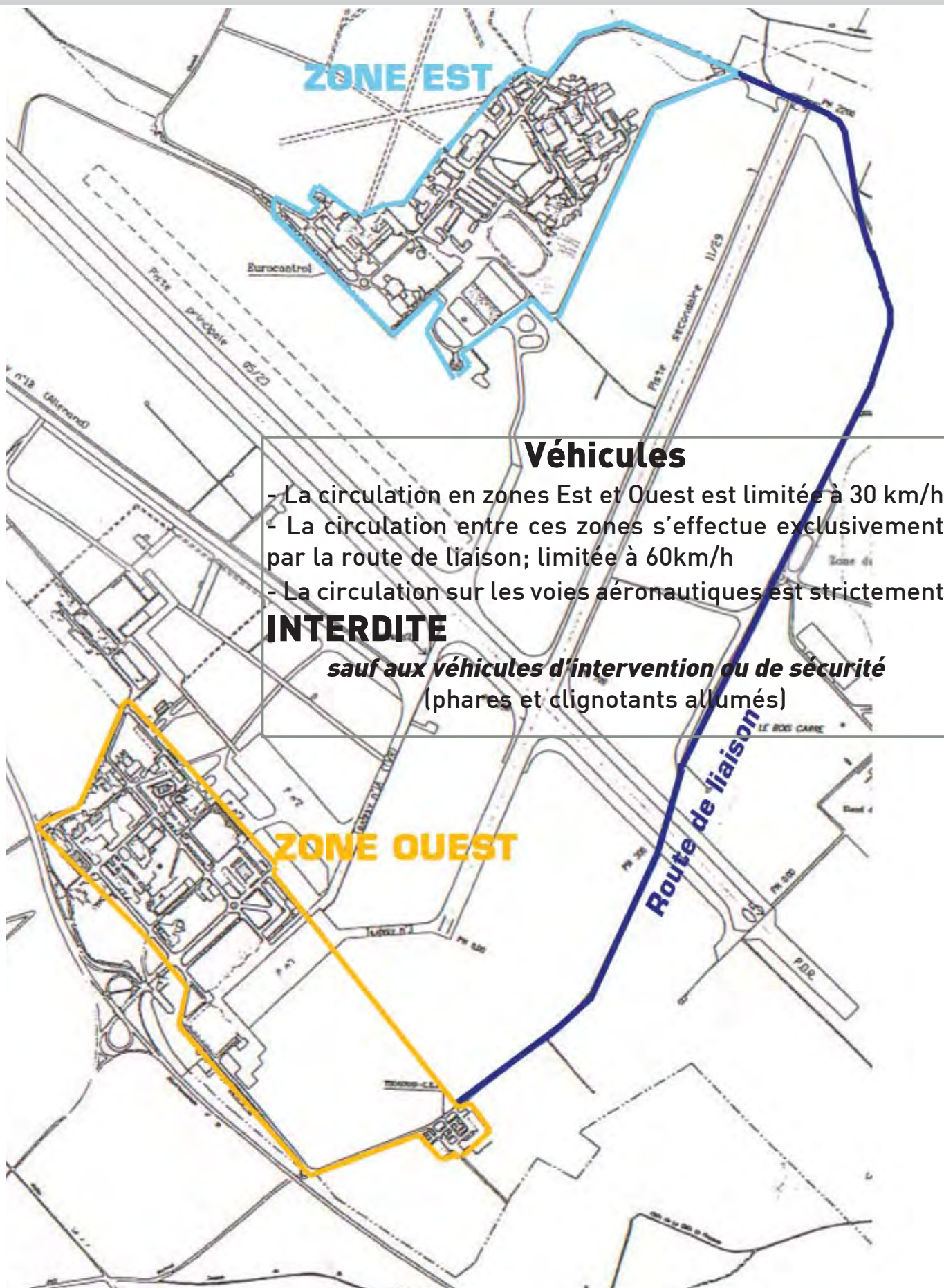


Le GAA Abrial avec le General Moseley, Chef de l'US AIR force.



Cré'art en pleine création



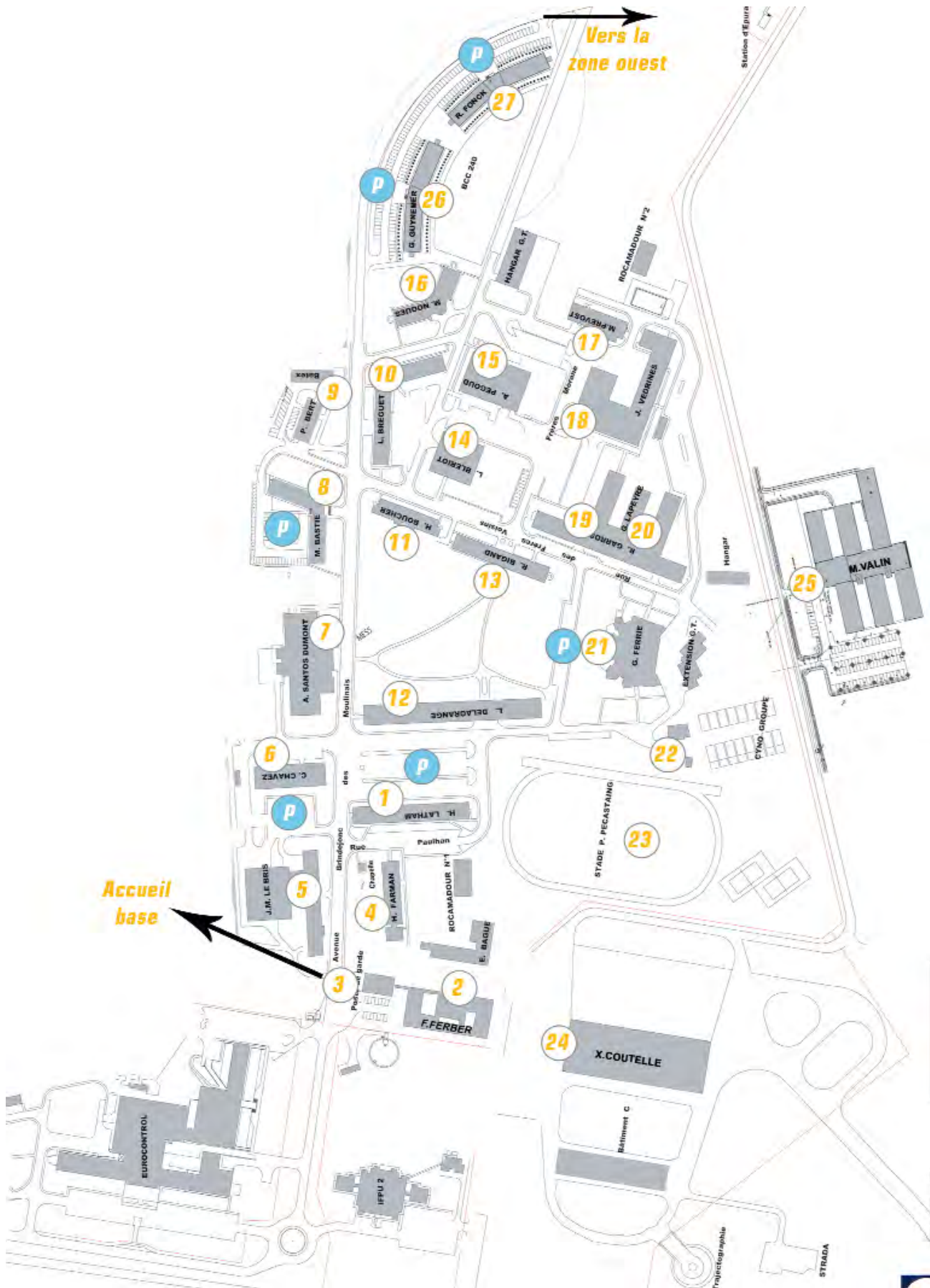


Véhicules

- La circulation en zones Est et Ouest est limitée à 30 km/h
- La circulation entre ces zones s'effectue exclusivement par la route de liaison; limitée à 60km/h
- La circulation sur les voies aéronautiques est strictement

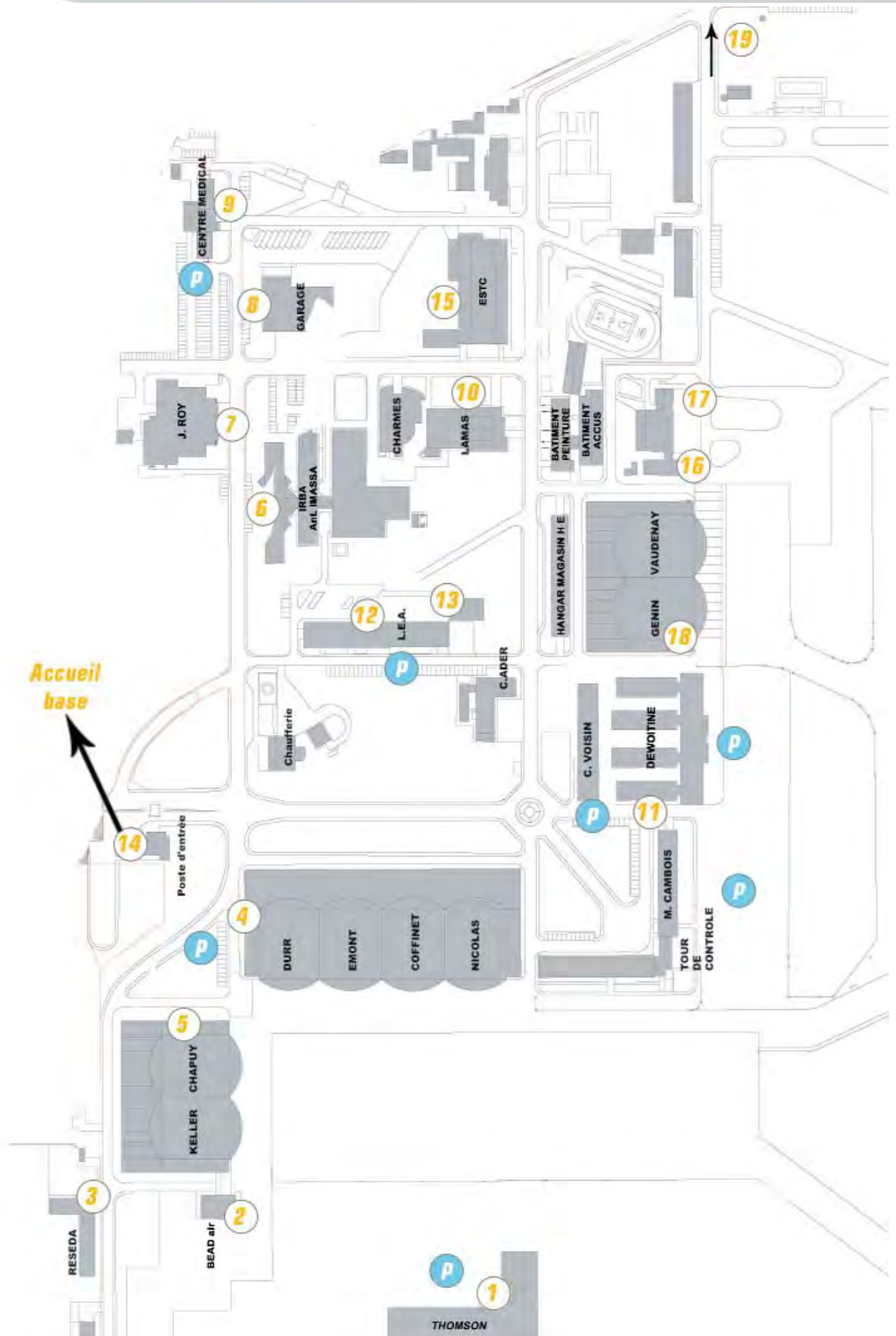
INTERDITE

*sauf aux véhicules d'intervention ou de sécurité
(phares et clignotants allumés)*



1.	H.LATHAM	PC Base- CSP-BAP -BPC-BGC CCB - SAJ
2.	F.FERBER	
3.	E.BAGUE-ENTRE BASE	Accueil base - SSB - Permanence Commandement
4.	H.FARMAN	CSAA - Réserve
5.	J.LE BRIS	Escadron de Protection - PC CRISE
6.	G.CHAVEZ	Hébergement
7.	S.DUMONT	MESS SANTOS DUMONT /Bibliothèque
8.	M.BASTIE	Hébergement
9.	P.BERT	Service Médical — Service Social — Aumôneries — Délégués syndicaux — Présidents de catégories
10.	L.BREGUET	Hébergement
11.	H. BOUCHER	Hébergement - Armurerie - salon de coiffure
12.	L.DELAGRANGE	DSH -Service des sports-BIR-Antenne Air Mobilité - SCP - BF - SSI - SALLE JAPD
13.	R.BIGAND	Hébergement
14.	L.BLERIOT	DFA —SMC -Agence postale
15.	A.PEGOUD	Service Photo — ESRT
16.	M.NOGUES	CERP'AIR — CSPA
17.	M.PRUVOST	Centrale électrique — Chaufferie
18.	J.VEDRINE	CST — Créart - chaudronnerie - menuiserie
19.	R.GARROS	SSAM
20.	G.LAPEYRE	CSIA - Antenne SDFIAC
21.	G.FERRIE	CIRISI
22.		CYNOGROUPE — CHENIL
23.	P.PECASTAING	Stade
24.	X.COUTELLE	OVIA SYDEREC
25.	M.VALIN	CSIA
26.	G.GUYNEMER	Hébergement
27.	R.FONCK	Hébergement

★ Plan de la zone Ouest



- | | | |
|----------|------------------------|---|
| 1. | THOMSON | ESIE – SSBAIF - BPB |
| 2. | BACHELOT/JOHARY | BEAD air |
| 3. | | RESEDA |
| 4. | DÜRR | Compagnie de Gendarmerie |
| 5. | CHAPUY | BGA - Compagnie de Gendarmerie - EMPE |
| 6. | | IRBA |
| 7. | JEAN ROY | MESS |
| 8. | | GARAGE |
| 9. | | IGESA Centre Médical (accès par l'extérieur de la base) |
| 10. | | LAMAS |
| 11. | CAMBOIS | SIMMAD |
| | DEWOITINE | SIMMAD |
| | VOISIN | SIMMAD |
| 12. | L.E.A | INEO/ORRMA |
| 13. | L.E.A | AAEV (Association des anciens des essais en vol)
Bibliothèque - Musée - locaux syndicaux |
| 14. | | Accueil Base –SSB - Médecine de prévention |
| 15. | | ESTC CMDT/Régulation |
| 16. | | Permanence Commandement |
| 17. | | ESIS |
| 18. | GENIN | Installations de maintien en condition physique |
| 19. | HUSSENOT | Détachement CEV d'Istres |
| P | PARKING | |



Vue aérienne de la base-zone ouest

Logement sur base

La Section Hôtellerie a pour mission de loger, en priorité dans le domaine militaire, les Volontaires, Militaires techniciens Air, Sous-officiers, Officiers célibataires.

Nombre d'officiers, sous-officiers non logés " de droit " envisagent de rejoindre leur nouvelle affectation dans la situation de " célibataires géographiques " et sollicitent la Base aérienne 217 de Brétigny-sur-

Orge pour obtenir un hébergement.

La requête est étudiée en tenant compte des situations personnelles, des disponibilités et des priorités.

Au sein des bâtiments d'hébergement, chacun doit veiller à conserver en toutes circonstances un comportement de " bon voisinage ".

Contact : 24512

La base aérienne dispose aujourd'hui d'une capacité d'hébergement de qualité totalisant près de 900 lits, couvrant ainsi les besoins de ses personnels ainsi que ceux des personnels de passage.



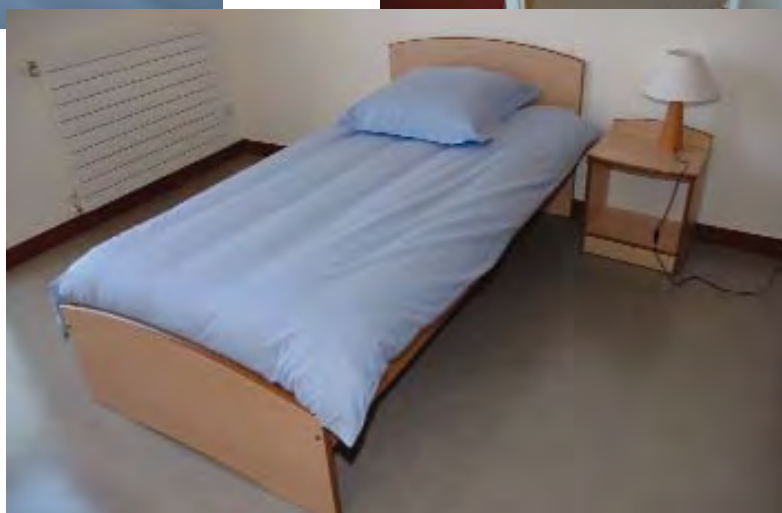
Bâtiments d'hébergement : Boucher, Bastié et Bréguet

★ L'hébergement sur la base

Bâtiment d'hébergement Guynemer et Fonck



Vue d'une chambre simple avec sanitaires du BCC Fonck.



Logement en Ile de France

En région parisienne, le Bureau interarmées du logement en région Ile-de-France (BILRIF) attribue les logements.

Cet organisme est doté d'un système de traitement automatisé. Il tient à votre disposition :

- la liste journalière des logements réservés disponibles à la location,
- les offres de location de la banque de logements privés.

Qui peut demander un logement ?

Tout ressortissant du ministère de la Défense marié ou vivant maritalement, en activité dans la région parisienne.

Comment déposer une demande de logement ?

Si vous remplissez les conditions décrites ci-dessus, demandez un dossier de candidature à la section condition du personnel (SCP) ou en le téléchargeant sur le site internet du BILRIF.

Transmettez le dossier de candidature et les pièces justificatives directement au BILRIF

BILRIF

19, Boulevard de la Tour-Maubourg

75007 PARIS

Tél : 01.44.42.33.02

01.44.42.33.08

Fax : 01.44.42.39.12

www.bilrif.sga.defense.gouv.fr



Maison de la nouvelle résidence de la Roseraie à Brétigny sur Orge



Appartements de la nouvelle résidence de la Roseraie à Brétigny sur Orge

Zone Est :

Le Mess unique est implanté dans le bâtiment SANTOS DUMONT.

Il dispose de deux salles de restauration :

- la salle à manger des officiers (salle Saint-Exupery)
- la salle mixte (salle Mermoz)

Les horaires d'ouvertures sont les suivants :

Petit déjeuner : de 06h40 à 8h00 en semaine et 8h00 à 9h00 le week-end.

Déjeuner : de 11h15 à 13h15 en semaine et 12h00 à 13h00 le week-end.

Dîner : 18h00 à 19h50 en semaine et 18h30 à 19h30 le week-end.

Vous pourrez trouver un point de vente " journaux ", ouvert tous les jours de 11h30 à 14h00.

contact : 23883

RAPPEL: Les enfants mineurs ne sont pas autorisés à entrer dans le mess sauf pendant les journées réservées aux familles et nouveaux arrivants.



Zone Ouest :

Le mess mixte est implanté dans le bâtiment JEAN ROY et ouvert du lundi au vendredi le midi de 11h15 à 13h15.

contact : 27225



Ligne de bus civile :

A la gare RER de Brétigny sur Orge, prendre le bus TransEssonne n° 18.05 Brétigny sur Orge-Bondoufle via ZI LES BORDES. Ce bus dessert aussi bien l'entrée de la zone ouest (arrêt CEV) que la zone est (arrêt Eurocontrol les bordes).

Lignes de bus militaire :

Départ des bus de la base (bâtiment Delagrance) :
du lundi au jeudi à 17h10 et le vendredi à 16h10.

ligne 1 :	DEPART		ALLER MATIN	RETOUR SOIR
	BRETIGNY	Gare RER(rue Brossolette)	07h53	17h27
		Ardrets	07h56	17h24
	SIMMAD	Arrêt bus	08h00	17h20
	ESIE	Parking	08h05	17h15
	BASE	Delagrance	08h10	17h10

ligne 2 :	DEPART		ALLER MATIN	RETOUR SOIR
	VIRY CHATILLON	La Cilof	07h40	17h45
	BASE	Delagrance	08h00	17h20
	ESIE	Parking	08h05	17h15
	SIMMAD	Arrêt de bus	08h10	17h10

ligne 3 :	DEPART		ALLER MATIN	RETOUR SOIR
	ARPAJON	Espace concorde	07h43	17h40
		Cité hosche	07h46	17h37
	SAINT GERMAIN	Rue de corbeil	07h48	17h35
	BRETIGNY	Rue du docteur Babin	07h51	17h32
		Les Ardrets	07h56	17h24
	SIMMAD	Arrêt de bus	08h00	17h20
	ESIE	Parking	08h05	17h15
	BASE	Delagrance	08h10	17h10

ligne 4 :	DEPART		ALLER MATIN	RETOUR SOIR
	VERSAILLES	Caserne d'Artois	07H00	18H10
		Avenue des sceaux	07h10	18h00
		Pont des chantiers	07h15	17h55
	TOUSSUS	Mairie	07h25	17h45
	SIMMAD	Bâtiment CAMBOIS	08H00	17H10

Autres navettes :

Le vendredi, un départ du Bâtiment DELAGRANGE à la gare RER de Brétigny à 11h40 (passage 11h45 en zone Ouest). Horaire compatible pour accéder au RER, direction Paris, de 12h02.

Le dimanche, deux départs de la gare RER de Brétigny pour la BA 217 à 22h40 et 23h40. (uniquement zone est desservie.)

Le lundi, deux départs de la gare RER de Brétigny pour le Bâtiment DELAGRANGE à 12h35 et 13h05 (desserte de la zone Ouest puis de la zone Est).

C'est pour répondre à la multiplicité et à la diversité des besoins sociaux qu'a été créée l'Action sociale des Armées.

Cet organisme interarmées a pour vocation d'étudier les problèmes qui se posent à la collectivité militaire et d'aider les divers personnels, militaire ou civil, à résoudre leurs difficultés. Au sein du système interarmées, la Base aérienne 217 constitue un district social, doté d'un comité social.

Le Service social

Les deux assistantes de service social et leur secrétaire, vous accueillent au service social tous les jours, aux horaires de la base Aérienne.

Les assistantes de service social vous reçoivent sur rendez-vous au service ou, si nécessaire, peuvent effectuer une visite à votre domicile. La secrétaire du service social vous accueille, vous oriente et peut également vous apporter des informations sur toutes les prestations d'Action Sociale de notre Ministère, mises en place au profit des personnels, dans les domaines suivants: enfants, famille, mutation, accession à la propriété, loisirs....

Contact : 23.816 ou 23.401

Le Comité social

Le Comité social a pour but de faire participer le personnel militaire et civil relevant du ministère de la Défense à l'élaboration de la politique sociale du ministère et à sa mise en œuvre sur le plan local. Il est composé de représentants civils élus et de représentants militaires, qui sont chargés de faire remonter vos suggestions.

Vous trouverez la liste de ces représentants dans votre unité.

La Sécurité sociale et la mutuelle de l'Armée de l'air

Une cellule sécurité sociale et mutuelle est à votre disposition sur rendez-vous uniquement.

Contact : 26.043



L'antenne Air Mobilité

La mission de l'AAM est d'aider tous les militaires de la base à se réorienter professionnellement vers le milieu civil, en les aidant à construire un projet professionnel réaliste et réalisable.

Ces aides peuvent revêtir différentes formes qui seront étudiées lors d'entretiens individuels avec les accompagnateurs reconversion.

Point important : le parcours reconversion doit impérativement débuter de 12 à 18 mois avant la date de départ envisagée.

Le BRR apporte aussi une aide aux conjoints des militaires, il suffit pour cela qu'ils déposent auprès de la section reclassement un curriculum-Vitae (CV) et de remplir une fiche d'inscription.

L'antenne de Bretigny a aussi mis en place deux ateliers spécifiques pour aider les militaires:

- un atelier sur les techniques de recherche d'emploi (TRE).
- un deuxième atelier basé sur les Sessions Air Mobilité Emploi (SAME), qui s'adresse spécialement aux militaires du

rang totalisant moins de quatre ans de service à leurs départs.

Pour vous aidez dans ces différentes démarches, vous pouvez contacter les différents bureaux.

Contacts :

Conseiller en emploi : 27.237

Section reconversion : 23.815

Section reclassement et conseiller relation entreprise : 23.874

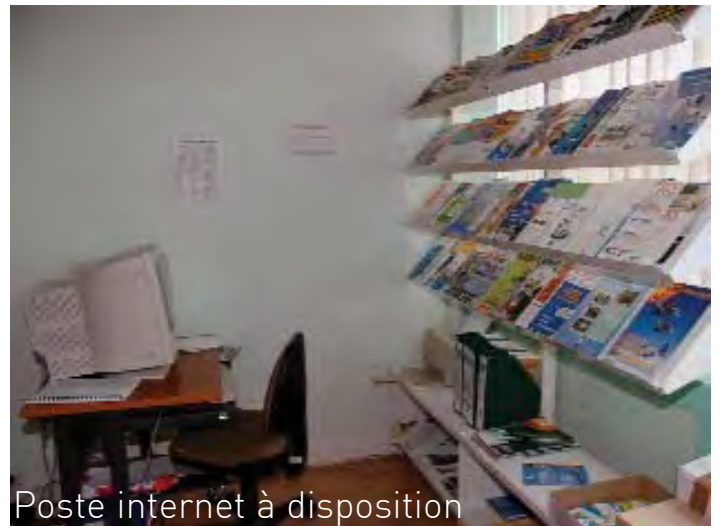
Secrétariat : 26.210

La section condition du personnel

L'action de la SCP complète celle menée par le BCP (bureau condition personnel) et la DRH. Sa mission est de guider les personnels militaires et civils ainsi que leurs familles, dans toutes les démarches relevant des conditions de la vie professionnelle et familiale (logement, garde d'enfants, couverture des risques, etc.) et de veiller au suivi des mesures prises en faveur du personnel.

Contacts : 27.068/27.315/ 23.020

Centre de documentation



Poste internet à disposition

★ Présidents de catégories

Les présidents des officiers, des sous-officiers et des MTA sont les représentants et les porte-paroles des cadres de la base. Ils sont les conseillers et les interlocuteurs privilégiés du commandant de base pour toutes les affaires de portée générale. Ils assurent la diffusion des informations prises au niveau de la base aérienne et informent le commandant de base, et les autorités hiérarchiques, des préoccupations et des attentes du personnel.

PRESIDENTS DES OFFICIERS



CNE VELAY
poste: 27077



COL MANTEL (simmad)
poste: 28316
Vice-président :
LTT BERTRAND
poste : 28343

PRESIDENTS DES SOUS-OFFICIERS



ADC BOUSQUET
poste: 27499
Vice-présidents :
MAJ DOUABIN
poste : 28087
MAJ JAHIN
poste : 27237



ADC LEGAY (simmad)
poste: 28729
Vice-président :
MAJ L'HUILLIER
poste : 28133

PRESIDENTS DES MILITAIRES TECHNICIENS DE L'AIR



CLC ADAM
poste: 23608
Vice-présidents :
CLC JUIGNIER
poste : 26438
CAL PERRY
poste : 26210



CLC COINON (simmad)
poste: 28257
Vice-président :
AVT VILLADARY
poste : 28450



L'aumônerie militaire catholique

L'Aumônier militaire catholique Emmanuel DELPIERRE est votre disposition pour toute demande vous concernant.

Contact : 811.217.73.10 ou emmanuel.delpierre@air.defense.gouv.fr



L'aumônerie militaire protestante

L'Aumônier protestant David McKain est votre disposition pour toute demande vous concernant.

Contact: 811.107.74.01 ou 01 45 07 34 01 ou david.mackain@protestants.org



L'aumônerie militaire israéliite

Le Rabbin Serge Dray est à votre disposition pour toute demande vous concernant.

Permanence le lundi sur base.

Contact : 06.61.71.45.12 ou sergedray1@yahoo.fr



L'aumônerie militaire musulmane

L'aumônier musulman Ali ATAMENA est à votre disposition pour toute demande vous concernant.

Permanence le jeudi sur base.

Contact: 811.107.74.78 ou 06.67.03.79.28 ou ali.atamena@wanadoo.fr

★ Représentants au CFM Air



Le Conseil de la fonction militaire Air (CFM Air) est un organisme consultatif et de concertation. Tous

textes de loi concernant la condition du personnel (statut général et particulier des militaires) sont étudiés 2 fois par an en séances ordinaires et un avis final est publié (Cf site Intratéf : <http://cfm.air.defense.gouv.fr>).

Tout militaire quel que soit son statut et son grade peut se porter candidat. L'élection a lieu au tirage au sort et la durée du mandat est de 4 ans.



La BA 217 est représentée par le SGC LACLAUTRE et l'ADJ CHAYA.

Service des sports

Le service des sport situé au bâtiment DELAGRANGE, dispose de différentes installations :

- un gymnase à usage multiple (tennis, handball, volley, basket, badminton),
- terrains de badminton au hangar Genin en zone Ouest
- une salle de musculation au hangar GENIN située zone Ouest
- une salle de musculation dans le bâtiment DELAGRANGE située zone Est
- un sauna,
- un stade avec pelouse centrale de football (terrain d'honneur) et piste d'athlétisme,
- un terrains annexes de football (entraînement)
- deux terrains de tennis

Contact : 24217 - 26400



Club sportif et artistique de l'Hurepoix (CSAH)

Plusieurs activités sont à votre disposition dont :

- Aéromodélisme
- Karting
- Fitness/Country/LIA
- Golf
- Musique
- Moto
- Sorties culturelles
- Self défense
- Musculation
- Activités manuelles
- Boxe
- Wargames
- Oenologie...



Un livret est remis tous les ans aux nouveaux arrivants.

Contact : 24111

Le Bureau prévention base

(BPB) s'efforce de faire adopter une attitude propice à la sécurité, afin de surmonter un certain nombre de risques associés au travail. Le commandant de la base est responsable, dans ses emprises, de la santé et de la sécurité de son personnel. Le Bureau prévention base a pour mission de conseiller et de former le personnel aux risques liés aux activités de la base aérienne en général et de ses unités en particulier. Vous êtes affecté sur une nouvelle base aérienne, prenez connaissance de l'organisation de la prévention.

"Attention aux habitudes".

A votre arrivée, munissez-vous de votre suivi médical, de vos différentes habilitations et de vos permis.

Demandez à visiter votre nouvelle affectation.

Prenez connaissance des règles d'hygiène et sécurité imposées par l'activité de votre nouvelle unité.

Sur la BA 217, vous trouverez :

- un médecin du travail,
- un Comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT),
- une Commission consultative hygiène et prévention des accidents (CCHPA).

Une des préoccupations de la base aérienne est le respect de

l'environnement.

Son succès dépend de vous, participez au tri sélectif.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

Si vous êtes témoin d'un accident

PROTEGER pour éviter le sur-accident.

ALERTER les services de secours (18 depuis un poste interne).

SECOURIR si vous êtes secouriste, portez secours à la victime sinon alertez le secouriste le plus proche (son nom et téléphone sont affichés sur les lieux de travail) et rendez compte à votre hiérarchie.

SAVOIR PORTER SECOURS, CELA S'APPREND.

PARTICIPEZ AUX FORMATIONS DE SECOURISME DISPENSEES SUR LA BASE.

CIRCULER ET STATIONNER SUR LA BASE

Pour circuler sur la base, une règle simple: respecter le code de la route (signalisation, port de la ceinture...)

Vitesse: 30 km/h en zones vie (Est et Ouest)
60 km/h sur la route de liaison.

La priorité est laissée aux véhicules d'intervention.

Respecter les emplacements prévus pour stationner.

L'UTILISATION DES ENGINS DE MANUTENTION ET ENGINS SPECIAUX

La conduite des engins de manutention est soumise à une autorisation délivrée par le commandant de base. Cette autorisation vous sera délivrée après une formation dispensée par les moniteurs de la base. Il en est de même pour certains engins spéciaux. Renseignez-vous auprès de votre correspondant prévention (HSCT) unité.

L'UTILISATION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

Avec l'électricité, l'erreur ne pardonne pas.

Ne surchargez jamais les prises de courant avec plusieurs multiprises.

SIGNALER IMMEDIATEMENT TOUTE ANOMALIE

Tout le monde peut utiliser l'énergie électrique mais seules les personnes habilitées peuvent intervenir sur les installations électriques.

LE TRAVAIL SUR ECRAN

De nombreux postes de travail nécessitent l'emploi de micro-ordinateurs. Des règles simples peuvent éviter une fatigue supplémentaire:

- disposer votre écran ni au dos ni face

à une fenêtre,

- éviter les reflets en orientant votre écran,

- régler la hauteur de l'écran, la luminosité et le contraste,

- disposer les documents à la même hauteur et distance que l'écran,

- régler votre siège.

APTITUDE MEDICALE

Certains travaux nécessitent une aptitude médicale. Demandez-la au médecin lors de votre VSA.

LA MANUTENTION MANUELLE

1 accident sur 3 est un accident de manutention manuelle.

Chaque fois que cela est possible, utilisez des moyens de manutention mécaniques.

Pour soulever une charge, une bonne position cela s'apprend. Inscrivez-vous aux cours de gestes et postures qui sont dispensés sur la base.

L'UTILISATION DES MACHINES DANGEREUSES

Pour utiliser une machine dangereuse, vous devez avoir reçu une formation. A la suite de cette formation votre nom figurera sur la liste des personnes aptes à l'utiliser.

Avant la mise en marche d'une machine vous devez vérifier que:

- vous avez pris connaissance des consignes de sécurité affichées,
- les carters de protection sont bien en place,
- les organes de sécurité sont fonctionnels (arrêt d'urgence, contacteurs...).

En cas de défaillance d'un système de sécurité, demandez immédiatement sa remise en état.

L'UTILISATION DES PRODUITS CHIMIQUES

Avant d'utiliser un produit chimique pour la 1^{ère} fois, lisez sa fiche de données de sécurité.

Portez les protections prescrites. Faites attention aux mélanges.

Stockez les produits sur des bacs de rétention.

Éliminez les déchets selon la filière retenue dans votre unité.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Certains produits chimiques peuvent être dangereux pour l'environnement. Pour leur élimination, respectez la procédure décrite dans la fiche de données de sécurité du produit.

Une procédure d'élimination des déchets est mise en place sur la base,

il appartient à chacun de la respecter.

LES DEPLACEMENTS A PIEDS

A l'extérieur des bâtiments, marchez sur le bas côté des voies de circulation. Portez des vêtements réfléchissants lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises.

Dans chaque hangar, magasin ou atelier circulez sur les voies piétons qui vous sont réservées.

LES DEPLACEMENTS EN VELOS

Les personnels se déplaçant à vélo dans des conditions de visibilité insuffisante devront obligatoirement être revêtus d'un gilet rétro réfléchissant et leurs vélos devront être équipés d'un dispositif d'éclairage.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCENDIE

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie

ALERTEZ OU FAITES ALERTEZ LES SERVICES INCENDIE EN APPELANT LE 18 DEPUIS UN POSTE FIXE DE LA BASE AERIENNE

Luttez avec les moyens de 1^{ère} intervention (extincteurs...)

Si l'ordre est donné, soit par signal sonore ou verbalement, vous devez rejoindre le lieu de rassemblement

prévu.

Des séances d'instruction sur la conduite à tenir devant un début d'incendie sont dispensées par le personnel de l'ESIS 1H107 de Villacoublay.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Si vous êtes victime d'un accident du travail (sur les lieux, par le fait du travail et au moment du travail) ou d'un accident de trajet entre votre domicile et la base, rendez compte à votre chef de service pour qu'il établisse une déclaration d'accident (pour un accident avec arrêt de travail).

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Suivant votre service d'affectation et votre poste de travail, votre chef de service vous fournira les EPI adaptés à vos tâches.

VOUS DEVEZ LES PORTER. VOTRE SANTE EN DEPEND!

*La division prévention environnement
poste 23782*

Ces adresses ont été choisies en fonction des communes desservies par les lignes de car de la base. Les renseignements mentionnés ne sont donc pas exhaustifs.

SERVICES PUBLICS

Mairie

- Arpajon :** 70 Grande Rue (91290) 01.69.26.15.05
www.arpajon91.fr
- Brétigny :** 44 rue de la Mairie (91220) 01.69.88.40.40
www.bretigny91.fr
- Bondoufle :** 43 rue Charles de Gaulle (91070) 01.60.86.47.27
www.ville-bondoufle.fr
- Evry :** Place des droits de l'homme (91000) 01.60.91.63.98
www.mairie-evry.fr

Police

- Arpajon :** 10 rue du Dr Louis Babin (91290) 01.69.26.19.70
- Brétigny :** 39 avenue Guynemer (91220) 01.60.85.29.40
- Evry :** Boulevard de France (91000) 01.60.76.70.00

Préfecture de l'Essonne

- Evry :** Boulevard de France (91000) 01.69.91.91.91
www.essonne.pref.gouv.fr

Sous-préfectures de l'Essonne

- Corbeil Essonnes :** 7 rue Lafayette (91100) 01.60.88.84.00

- Etampes :** 4 rue Van loo (91152) 01.69.92.99.91

- Palaiseau :** 1 ave Général de Gaulle (91120) 01.69.31.96.96

Caisse d'allocations familiales

- Arpajon :** 3 avenue Aristide Briand 0820.25.91.10
- Evry :** 2 impasse Télégraphe 0820.25.91.10

Hôpitaux

Arpajon : Centre hospitalier général 18 av. Verdun 01.64.92.92.92

Evry : Hôpital Louise Michel rue pont amar 01.69.13.60.00
Clinique de l'Essonne Bd Champs Elysées 01.60.87.86.00

Conseil Général de l'Essonne

Evry : boulevard de France 01.60.91.91.91

ENSEIGNEMENT

Crèches

Arpajon : Familiale, 5 rue Marcel Duhamel 01.69.26.02.58

Brétigny : Maison de la petite enfance, 30 av.Normandie Niemen 01.60.85.75.60

Bondoufle : La Farandole, 20 place Cardinaux 01.60.86.43.43

Ecoles maternelles

Arpajon : Anatole France, 18 Bd Abel Cornaton 01.64.90.00.79
La Rémarde, 59 rue de la Libération 01.64.90.18.07
Edouard Herriot, 8 rue Edouard Herriot 01.64.90.23.47

Brétigny : Eugénie Cotton, 9 avenue de la commune de Paris 01.69.88.90.09
Joliot Curie, 6 rue de Verdun 01.69.88.86.16
Jean Macé, rue des Figuiers 01.69.88.09.96
Jacqueline Auriol, 4 rue Croix Louis 01.69.88.85.99
Lucien Clause, 50 rue du Bois Chatres 01.60.84.80.85
Louise Michel, 10 rue Louis Armand 01.69.88.85.77

Bondoufle : Mauriac, 4 rue Villeroy 01.60.86.45.23
Jean Mermoz, rue des Trois Parts 01.60.86.53.10
Saint-Exupéry, rue de la Prieurée 01.60.86.51.89
André Malraux, 1 rue Pasteur 01.60.86.59.95

Ecoles primaires

- Arpajon :** Groupe scolaire, 2 rue Victor Hugo 01.64.90.03.29
Edouard Herriot, 8 rue Edouard Herriot 01.64.90.21.14
- Brétigny :** Joliot Curie, 6 rue Verdun 01.69.88.86.11
Languevin Wallon, 48 rue du bois de Châtres 01.69.88.09.50
Louise Michel, 10 rue Louis Armand 01.69.88.85.76
Chevrier, 33 Bd de la République 01.69.88.86.71
Jean Jaurès, 11 rue Stalingrad 01.69.88.09.70
Jean Macé, rue des Figuiers 01.69.88.09.95
Jean Lurcat, av de la Commune de Paris 01.69.88.09.80
Jean Moulin, 184 Boulevard de France 01.69.88.86.10
- Bondoufle :** Mauriac, 4 rue Villeroy 01.60.86.72.26
Jean Mermoz, rue des Trois Parts 01.60.86.51.79
Saint-Exupéry, rue du Prieurée 01.60.86.50.84
André Malraux, rue Charles de Gaulle 01.60.86.44.10

Ecoles secondaires

- Arpajon :** Lycée René Cassin, 17 rue J. Moulin 01.60.83.29.09
Edmond Michelet, 2 Bd Abel Cornaton 01.60.83.97.63
Paul Belmondo, 23 avenue division Leclerc 01.60.83.80.60
- Brétigny :** Paul Eluard, rue Henry Douard 01.60.84.80.90
JP Timbaud, 4 rue Henry Douard 01.60.85.50.00
- Bondoufle :** Charles Péguy, 2 rue des Pyramides 01.60.86.56.85

Rectorat d'académie de Versailles

3, Bd de Lesseps
78017 Versailles cedex
01.30.83.44.44

BRIGADE DE GENDARMERIE

Entrée zone ouest, Bâtiment Chapuy

Poste 27485-23644

URGENCES

Alerte au feu **18**

Urgences médicales **15**

Gendarmerie de l'air **17**

NUMEROS UTILES

Central Base aérienne 217 : **01.69.23.70.00**

Permanence commandement : **01.69.23.82.17**

Urgences BGA nuit : **01.60.85.03.70**

MEDECINE

SERVICE MEDICAL

Rendez vous VSA : **26337**

CENTRE MEDICAL DE L'IGESA

(médecins généralistes , spécialistes et radiologues)

Accueil IGESA **23483**

CENTRE MÉDICAL DE PRÉVENTION

(personnels civils) **27297**

Hôpital BEGIN : **01.43.98.50.00**

Hôpital PERCY : **01.41.46.60.00**

Hôpital VAL DE GRACE : **01.40.51.40.00**

BIBLIOTHEQUE

Deux bibliothèques sont à votre disposition. Une bibliothèque se trouve au 1^{er} étage du mess unique côté Est. Elle est ouverte du lundi au jeudi de 12h30 à 13h30. L'autre se trouve au bâtiment Léa côté Ouest. Elle est ouverte du mardi au jeudi de 13h à 14h.

Contact : **26373**



Exercice incendie

Centre médical IGESA



Bibliothèque du mess Santos Dumont

SERVICE POSTAL

COURRIER

- adresse postale :

Grade.... Nom.... Prénom....

Unité....

Base aérienne 217

91224 Brétigny-sur-Orge Cedex

Le service postal, situé au rez de chaussée du bâtiment Blériot, offre tous les services d'un bureau de poste civil. Le courrier personnel est distribué aux unités des intéressés ou au service de permanence commandement. Une boîte à lettres est à votre disposition dans le hall du mess unique.

Horaires : tous les jours 9h30-12h30, 13h30-15h15. Fermé le jeudi matin et le vendredi après-midi.

Bâtiment Blériot

Poste 23856

SALON DE COIFFURE

Le salon de coiffure est ouvert tous les jours de la semaine de 8h30 à 17h00. Fermeture le vendredi après-midi.

Bâtiment Boucher

Poste 26608



PRESSING

Il se trouve au bâtiment Blériot. Il est ouvert tous les jours sauf le mercredi et le jeudi matin.

Poste 26065

SERVICE PHOTO

Il se trouve au bâtiment Pégoud. Les photos d'identités se font pendant les créneaux d'ouverture (lundi et jeudi 14h-16h, mercredi 9h-11h).

Poste 24054 ou 27264

CELLULE SPECTACLES

Située au bâtiment Latham, elle vous propose différents spectacles parisiens à des tarifs intéressants.

Poste 28166

Accès zone Est

Par la route : N104 sortie 37b Bondoufle. Tout droit par la D31 en direction de Vert-le Grand jusqu'au 3^{ème} rond point. Prendre la sortie ZI Les Bordes - la Tremblaie. Poursuivre toujours tout droit jusqu'à la BA 217 zone Est.

Accès zone Ouest

Par la route : N104 sortie 39a Brétigny ZI. Continuer sur la D19 jusqu'au 1^{er} rond point et prendre la direction de Brétigny. Prendre à droite, la Bifurcation " centre d'Essais en Vol ".

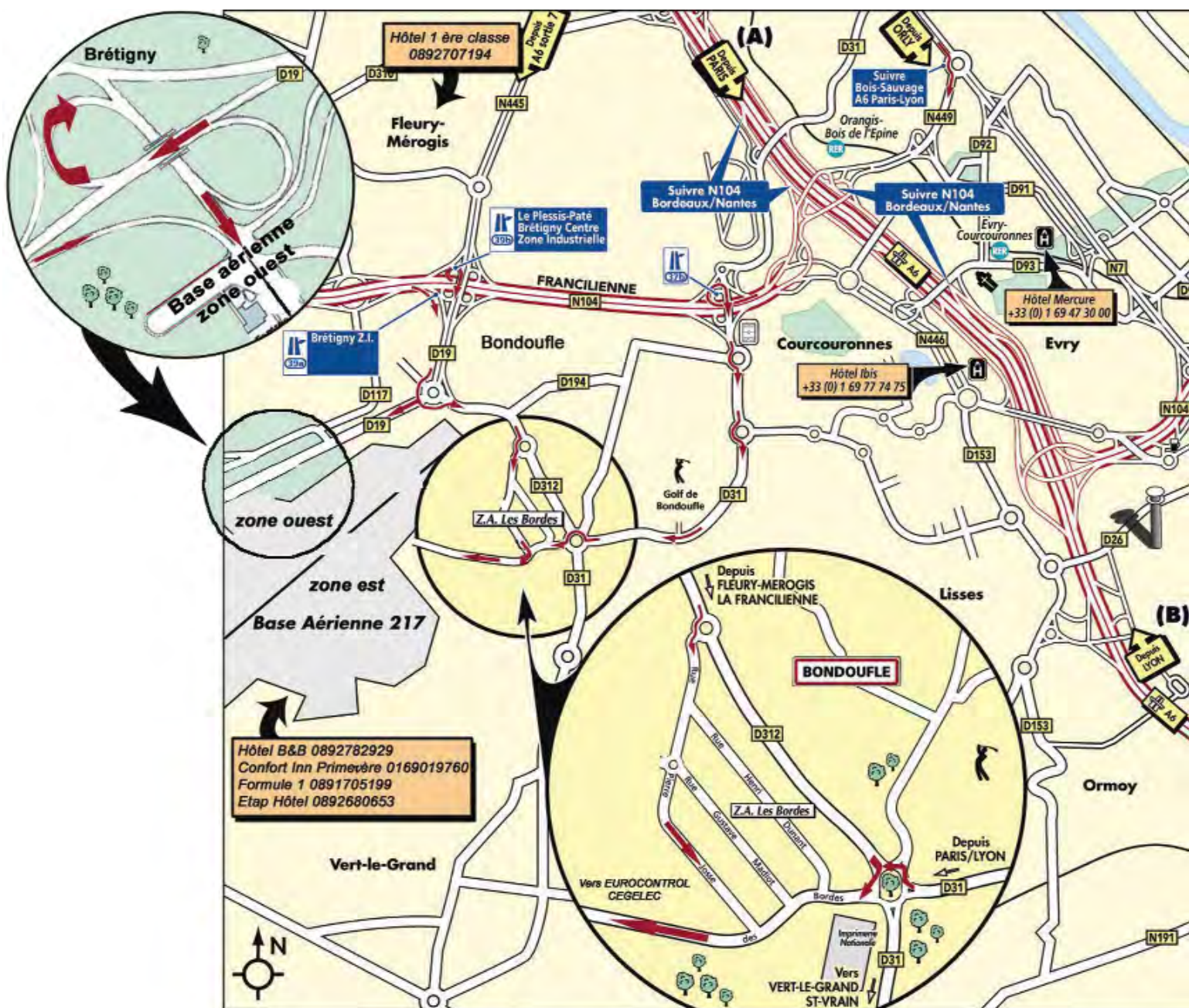
Accès par le train puis le bus :

Depuis Paris, prendre le RER C en direction de Saint Martin d'Etampes ou de Dourdan. Descendre à la gare de Brétigny sur Orge.

Devant la gare, prendre le bus Transessonne n° 18.05. Il dessert aussi bien l'entrée de la zone Ouest (arrêt Centre d'Essais en Vol) que la zone Est (arrêt Eurocontrol).



★ Plan d'accès à la BA217



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Col Olivier Fabre

REDACTION :
Section Relations Publiques

CONCEPTION GRAPHIQUE:
Service photo

PHOTOS :
Service photo (et autres sources)



★ Base aérienne 217

91 224 Brétigny Cedex

Téléphone : 01 69 23 70 00

Fax : 01 69 23 80 28

Email : cmdt.ba217@air.defense.gouv.fr

Web : www.ba217.air.defense.gouv.fr

Renseignements :

Bureau des Relations Publiques de la BA 217

Téléphone : 01 69 23 80 29

Recrutement :

Bureau Air Information de Melun

406 avenue Montaigne 77190 Dammarie-les-lys

Téléphone. :01.60.63.64.89

Bureau Recrutement de la BA 217

Téléphone : 01 69 23 70 00 poste 23937